

**R. de Montessus de Ballore. — La Méthode de
Corrélation (Collection Scientia). — Un vol. in-
8° de 70 p. avec 10 fig. Br., Fr. 10. Librairie
Gauthier-Villars, Paris.**

Autor(en): **F., H.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **32 (1933)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

représentée par les divers arts. C'est cette seconde partie qui est la plus développée de son exposé.

Au moment où l'on demande que dans l'enseignement une place soit faite à l'histoire de la science, cette édition de l'œuvre de Pappus sera bien accueillie dans tous les milieux scientifiques. Elle a pu être réalisée grâce à l'appui de la Fondation Universitaire de Belgique.

Il faut savoir gré à M. Paul Ver Eecke d'avoir poursuivi la traduction française des œuvres des mathématiciens grecs en nous livrant les Collections mathématiques de Pappus. Il mérite, à juste titre, la reconnaissance et l'estime du monde savant.

H. FEHR.

R. DE MONTESSUS DE BALLORE. — **La Méthode de Corrélation** (Collection Scientia). — Un vol. in-8° de 70 p. avec 10 fig. Br., Fr. 10. Librairie Gauthier-Villars, Paris.

La méthode de corrélation est très employée par les statisticiens anglais, américains du Nord et allemands. Elle l'est encore fort peu par les statisticiens de langue française. L'exposé qu'en donne M. de Montessus de Ballore dans la *Collection Scientia* vient ainsi combler une lacune.

Quel est l'objet de cette méthode ?

Quand on dispose de plusieurs centaines d'observations, on les étudie, à certains points de vue, par le Calcul des Probabilités. Cela n'est pas possible si l'on n'a qu'une centaine d'observations, ou moins d'une centaine : il en est souvent ainsi. C'est ici qu'intervient la méthode de corrélation. Elle intervient aussi quand on veut établir si deux phénomènes observés sont à l'état de dépendance réciproque, ou ne le sont pas. A dire de façon précise, la Méthode de Corrélation indique surtout si une dépendance réciproque paraissant résulter d'un petit nombre d'observations, doit être poursuivie ou ne doit pas l'être.

Appelé à enseigner la méthode de corrélation à l'Office National Météorologique de Paris, l'auteur est parvenu à établir cette méthode sur des bases solides en la rattachant à la méthode des moindres carrés. Nous signalons son étude à tous ceux qui s'intéressent aux progrès du Calcul des probabilités et à ses applications.

H. F.

H. GALBRUN. — **Théorie mathématique de l'Assurance Invalidité** et de l'Assurance Nuptialité. Définitions et relations fondamentales. Fasc. IV du Tome III, *Les Applications de la Théorie des Probabilités* aux sciences économiques et aux sciences biologiques du *Traité du Calcul des Probabilités et de ses Applications*. — Un vol. in-8° de 156 pages. Fr. 40. Gauthier-Villars & C^{ie}, Paris, 1933.

Dans l'assurance sur la vie, l'événement fortuit dont dépend l'exécution des clauses du contrat est unique ; c'est le décès de la tête assurée ; pour appliquer le calcul des probabilités aux opérations de cette espèce, on est ainsi conduit à considérer les têtes assurées comme constituant une classe A dont elles ne peuvent sortir que par le décès. Dès lors se présente à l'esprit une généralisation naturelle de cette conception ; elle consiste à définir la classe A des têtes vivantes de telle sorte que l'événement fortuit entraînant la sortie de l'une d'entre elles hors de la classe A, soit complexe ; par exemple il se dédoublera en deux éventualités distinctes dont l'une est le décès D qui